

**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger  
**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger  
**Band:** 45 (2018)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** Nouvelles

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Immigration et émigration en Suisse



ANDRÉ HOLENSTEIN,  
PATRICK KURY,  
KRISTINA SCHULZ:  
«Histoire des migrations suisses»  
Hier und Jetzt Verlag 2018,  
384 pages, CHF/€ 39,  
E-Book (epub) € 30.-

Les auteurs montrent les raisons pour lesquelles des personnes, des familles et des groupes de population entiers ont immigré ou quitté la Suisse pour des raisons économiques, politiques, religieuses, ethniques, privées ou familiales. Tous les migrants avaient, et ont certainement encore, en commun le désir de construire une nouvelle existence dans un lieu étranger. Dans le dernier chapitre «Regards et perspectives», les auteurs résument à quel point la migration a été déterminante pour l'histoire suisse. Les mouvements migratoires sont à la base du multiculturalisme et du plurilinguisme de la Suisse et ont contribué à l'essor économique de notre pays.

Les auteurs ont réussi à illustrer de manière vivante l'importance de la migration par le biais de destins individuels. Le contenu clairement formulé est basé sur les recherches des auteurs et d'autres études et est facile à comprendre, même pour les non-experts. Un livre de non-fiction extrêmement intéressant et complet qui montre comment l'immigration et l'émigration ont façonné la Suisse.

André Holenstein est professeur titulaire d'histoire ancienne suisse et d'histoire régionale comparée à l'Institut d'histoire de l'Université de Berne. Patrick Kury enseigne l'histoire générale et suisse contemporaine au département d'histoire de l'Université de Lucerne et est codirecteur de la «Stadt.Geschichte.Basel». Kristina Schulz est chargée de cours en histoire des migrations à l'Institut d'histoire de l'Université de Berne. «Histoire des migrations suisses» n'est actuellement disponible qu'en allemand.

## «C'est rentable, et c'est un privilège»



Avec «079», le duo Lo & Leduc a créé la chanson pop la plus réussie de l'histoire de la musique suisse: plus de 3,5 millions d'écoutes en streaming et numéro 1 dans les charts suisses depuis des semaines. Mais Lo alias Lorenz Häberli doit remplir son emploi de bureau.

DANIEL DI FALCO

Une chose est claire. Mais il n'aime pas trop le qualificatif de star. Lo de Lo & Leduc, alias Lorenz Häberli qui définit plutôt comme un «musicien». Même quand il s'agit des problèmes qu'un tel musicien vedette peut rencontrer lorsqu'une de ses chansons fait la conquête d'un pays, les zones de repos, les piscines, les soirées en club. «Dans la rue, les gens que je ne connais pas ont l'impression de me connaître. Ils attendent de la proximité, mais cette proximité n'a rien à voir avec moi.» Häberli est désolé. Il s'agit du «déséquilibre» dans la relation entre «musicien» et fans. Et du ressenti qu'il a à ce sujet. «On a une certaine quantité d'énergie sociale par jour, qui s'épuise à un moment donné. Puis on devient plus renfermé.»

C'est plus facile pour lui au bureau. Lo n'est pas là, mais c'est «Lorenz qui travaille ici», et cela doit rester ainsi. Häberli s'occupe de «corporate communications», c'est-à-dire de relations publiques; il rédige des communiqués, gère des sites web, écrit des articles de blog, «tout ce qui est spécifique au secteur». Il s'agit du secteur des médias, mais Häberli veut rester loyal à son employeur. La raison: Lo ne doit pas perturber Lorenz.

Tout a commencé il y a un peu plus de dix ans: Lorenz Häberli et son partenaire actuel Luc Oggier ont joué dans un groupe de maturing. Puis vint le rap dialectal. Et l'idée résolue de donner une autre dimension du rap: une musicalité dans un style caribéen, africain et



sud-américain. Lorenz Häberli et son partenaire Luc Oggier ont ainsi continué à se faire une place dans l'univers radio-pop. Et puis au printemps, ils ont lancé leur bombe musicale: «079» a battu tous les records des charts suisses.

La Pop est une entreprise capricieuse. Häberli et Oggier peuvent maintenant vivre de Lo & Leduc. «Et très bien», dit Häberli. Avec une activité à 70 %, il gagne environ quatre mille francs par mois au bureau. «Cela suffit à tous mes besoins personnels.» Donc, trois jours et demi au bureau, le reste est consacré à la musique, et tout ce qui en découle passe en premier. Il ne s'enrichira pas ainsi. «Mais c'est rentable. Et c'est un privilège.»

Alors pourquoi Lorenz Häberli a-t-il encore besoin de son travail de bureau? Il a maintenant 32 ans. Mais il ne veut pas devoir monter sur les scènes des festivals à 50 ans, alors qu'il aura peut-être mal au dos. Ou plus aucune inspiration pour de nouvelles chansons. «Luc et moi avons décidé depuis des années que nous voulions toujours faire autre chose que de la musique.» De plus, la vie de bureau apporte de l'ordre dans la vie de musicien. «Si une bonne partie de la semaine est déjà structurée, alors je peux aussi structurer le reste du temps plus facilement.» Il en découvre la routine et la concentration dont Häberli a besoin pour écrire ses chansons. Et enfin: cela touche à peu près le même domaine, qu'il s'agisse de pop ou de relations publiques – la langue. Il s'agit, en fait, de «pourquoi je dis quoi et comment». La musique, dit Häberli, l'intéresse surtout comme un moyen de travailler avec la langue.

Il doit encore y avoir des gens qui n'ont pas encore «079» dans la tête. Mais il n'est pas nécessaire d'aimer la chanson pour comprendre à quel point une histoire y est racontée avec finesse. Si quelqu'un tombe amoureux d'une voix sur la ligne des renseignements et finit par téléphoner sous le tramway – moins de trois minutes et demie, mais un vrai drame. Et le NZZ en dit: «Chaque ligne est un aphorisme.»

L'album «Update 4.0» avec la chanson «079» peut être téléchargé gratuitement sur <http://lo-leduc.ch/>

## Deux démissions simultanées au Conseil fédéral

Le 5 décembre 2018 promet d'être très tendu sous le dôme du Palais fédéral: l'Assemblée fédérale unie élira deux nouveaux conseillers fédéraux en même temps, car la conseillère fédérale Doris Leuthard (PDC) et le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann (PLR) ont annoncé en septembre leur démission à la fin de l'année, ce qui était attendu depuis quelque temps. Doris Leuthard est en fonction depuis 2006 et a dirigé le Département des affaires économiques jusqu'en 2010, puis le Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et des communications. Depuis son élection au Conseil fédéral, Johann Schneider-Ammann est ministre de l'économie et chef du Département de l'économie, de la formation et de la recherche de l'ancien Département des affaires économiques. (JM)

## Le pédiatre Beatocello est décédé

Beat Richner est décédé le 9 septembre 2018 à l'âge de 71 ans, il était probablement le pédiatre suisse le plus connu. En 1974–1975, Richner a travaillé au Cambodge, mais a dû quitter le pays après l'offensive des Khmers rouges pour revenir à Zurich. En 1991, le roi Sihanouk lui a demandé de reconstruire l'hôpital pour enfants Kantha Bophap à Phnom Penh, la capitale, qui avait été détruit par le régime de Pol Pot. Quatre autres cliniques ont ensuite suivi en 2007. Aujourd'hui, les cinq hôpitaux prennent en charge gratuitement plus de 80 % des enfants malades du pays. Ils sont financés par la Confédération suisse, le Gouvernement cambodgien et des donateurs privés. Richner en tant que clown musicien jouant du violoncelle – Beatocello – a toujours été lui-même un collecteur de fonds actif. (JM)

## Nombre exceptionnel d'accidents mortels en montagne

L'été constamment ensoleillé de 2018 a attiré de nombreux randonneurs et alpinistes dans les montagnes suisses, ce qui a également entraîné un nombre exceptionnel d'accidents en montagne. Au cours du seul premier semestre, 80 alpinistes ont été tués lors d'un accident (premier semestre 2017: 38 victimes). Dix personnes ont perdu la vie sur le Matterhorn au cours des six premiers mois. Selon le Club Alpin Suisse (CAS), la plupart des accidents mortels en montagne surviennent en juillet et août. Par conséquent, le CAS s'attend à ce que les statistiques relatives aux urgences en montagne pour l'année en cours atteignent un niveau record. (JM)

## Interdiction de la burqa à Saint-Gall également

Dans le canton du Tessin, la dissimulation dans les espaces publics est interdite depuis 2016. Saint-Gall est le deuxième canton à avoir introduit l'interdiction de la burqa par référendum en septembre 2018. Des amendes de 100 à 200 francs seront appliquées. À Saint-Gall, l'interdiction ne s'applique que si la sécurité publique ou la paix religieuse ou sociale sont menacées. L'application de cette mesure reste donc à la discrétion de la police. (JM)